



INN'OVIN

LA FILIÈRE OVINE RECRUTE

NORMANDIE HAUTS-DE-FRANCE

LIVRET DE RÉFÉRENCES TECHNIQUES & ÉCONOMIQUES EN ÉLEVAGE OVIN

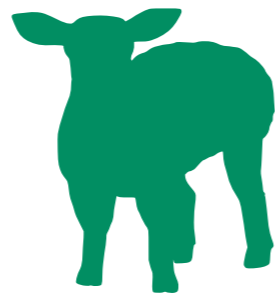
UNE AIDE À L'INSTALLATION EN NORMANDIE ET
DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

Des références chiffrées
et leur évolution sur
quatre ans pour optimiser
l'accompagnement des
projets d'installation.

Des conseils et des
données pratiques pour
s'installer en élevage ovin
en Normandie ou dans
les Hauts-de-France.



ÉDITO



La France connaît une baisse importante du cheptel ovin comme du nombre d'exploitations ovines. En vingt ans, ce sont près de 2 millions de brebis et 57 000 exploitations qui ont disparu. En Normandie et dans les Hauts-de-France, cette production est minoritaire. On y trouve respectivement moins de 95 000 et moins de 102 000 brebis. La redynamisation de la filière ovine apparaît donc comme un véritable enjeu dans nos régions. Pour y répondre, l'installation de nouveaux éleveurs est essentielle et doit être encouragée.

Dans ce contexte, le comité Inn'Ovin Nord a identifié un besoin de références adaptées à la conception de projets d'installation. Des données existaient, mais elles portaient sur des exploitations en rythme de croisière (période de stabilité atteinte généralement au bout de cinq ans). Les années précédant cette étape étaient peu représentées dans la documentation, et cela représentait un frein à l'élaboration de projets cohérents. Une étude a donc été menée, tout d'abord par des élèves d'UniLaSalle, puis par une étudiante d'AgroParisTech, pour établir ce livret.

Vous trouverez dans ce livret des données à la fois techniques et économiques, qui caractérisent quatre cas-types, correspondant à quatre situations d'installation. Précisons qu'au vu de leur diversité, les exploitations ovines de nos régions ne peuvent y être résumées de manière exhaustive. Certains choix ont donc été faits au cours de la modélisation. Utilisé de manière avisée, ce document sera une source d'information précieuse, dans laquelle chacun pourra trouver des informations utiles pour élaborer son projet.

Julien Roussignol et François Prevost

Coprésidents du Comité régional Inn'Ovin Nord

ABRÉVIATIONS

ACSE : analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole

AOP : appellation d'origine protégée

CGEA : conduite et gestion de l'entreprise agricole

CS : certificat de spécialisation

GMQ : gain moyen quotidien

GTE : gestion technico-économique

PA : production animale

SAU : surface agricole utile

SAE : surface additionnelle sur l'exploitation

SE : surface extérieure

SFP : surface fourragère principale

ST : surface totale

SOMMAIRE

| | |
|---|------|
| Méthodologie | p.4 |
| Démarche | p.4 |
| Profil des éleveurs interrogés | p.4 |
| Catégories choisies pour les cas-types | p.5 |
| Répartition géographique | p.5 |
| Cas-type N°1 : reprise bergerie | p.6 |
| Cas-type N°2 : reprise herbe | p.8 |
| Cas-type N°3 : création bergerie | p.10 |
| Cas-type N°4 : création herbe | p.12 |
| L'élevage vu par les éleveurs | p.14 |
| Une activité comportant de nombreux atouts... .. | p.14 |
| ... allant de pair avec des points de vigilance, à prendre en compte avant de s'installer | p.14 |
| Dans les Hauts-de-France et en Normandie, un élevage en évolution | p.15 |
| Focus sur les races ovines en Normandie et dans les Hauts-de-France | p.16 |
| Races les plus répandues | p.16 |
| Races en conservation | p.17 |
| Annuaire | p.18 |
| Outils disponibles | p.19 |

DÉMARCHE

La rédaction de ce livret s'est fondée sur les résultats d'entretiens, menés avec des éleveurs ovins viande répondant aux critères suivants :

- être installé depuis moins de 10 ans ;
- sur le territoire de la Normandie ou des Hauts-de-France ;
- et posséder plus de 150 brebis.

Les sujets abordés étaient à la fois techniques et économiques, avec comme angle d'attaque, la stratégie de l'éleveur à son installation et son évolution dans les années suivantes. Quand cela était possible, les documents comptables et les suivis GTE ont également été analysés. Une attention particulière a été accordée aux cinq premières années après

la reprise ou la création de l'atelier, dans le but de pallier le manque de données portant sur la période précédant l'atteinte du rythme dit « de croisière ».

Puis, les données récoltées ont été traitées statistiquement pour mettre en valeur le lien entre les différentes variables étudiées. Un travail de modélisation a ensuite été mené pour élaborer les quatre cas-types présentés dans ce livret.

Pour plus de précisions concernant la démarche suivie et les résultats des analyses statistiques (conduites sur R Studio), vous pouvez contacter l'auteur de ce livret.

PROFIL DES ÉLEVEURS INTERROGÉS

L'échantillon enquêté compte 30 éleveurs. Parmi eux, 24 sont des hommes et 6 des femmes. Leur moyenne d'âge est de 32,4 ans, le plus jeune ayant 22 ans et la plus âgée 49.

La moitié d'entre eux détient un baccalauréat professionnel ou technique, la filière CGEA étant la plus représentée. De même, plus de la moitié est titulaire d'un BTSA, notamment ACSE ou PA. Certains ont poursuivi leurs études en suivant d'autres formations, comme des CS ovins et licences professionnelles ovines (7 éleveurs), ou des masters et écoles d'ingénieurs (8 éleveurs).

Puis, 76% des personnes enquêtées ont exercé un autre métier à temps plein avant de s'installer. Parmi ceux-ci, 24% étaient salariés agricoles. Donc, 57% du total des éleveurs a occupé un emploi autre que celui de salarié agricole après ses études.

Les éleveurs interrogés sont installés en moyenne depuis 5,6 ans (14 depuis moins de 5 ans, 16 depuis plus). 72% d'entre eux ont des parents agriculteurs, 83% se sont installés dans le cadre familial¹, et 10% sont double-actifs.

¹ Le porteur de projet s'installe sur une exploitation appartenant à sa famille proche (avec un lien de parenté allant jusqu'au troisième degré).



CATÉGORIES CHOISIES POUR LES CAS-TYPES

Deux clefs d'analyse ont été identifiées.

LES MODES D'INSTALLATION

On en distingue deux : la reprise et la création. Dans le premier cas, un cheptel ovin comptant plus de 50 brebis (donc professionnel) était déjà présent sur l'exploitation lors de l'installation. Dans le deuxième, il existe deux possibilités. Soit l'éleveur a mis en place un atelier ovin pour diversifier ses activités quelques années après s'être installé. Dans ce cas, la « durée après l'installation » sera décomptée à partir de l'acquisition du cheptel. Soit l'éleveur a installé l'atelier ovin dès son installation (sur une exploitation préexistante ou non).

LES SYSTÈMES D'ÉLEVAGE

Dans un souci de simplicité, le système de production des agneaux fut utilisé pour différencier les éleveurs. Pour un agneau de bergerie, l'allaitement et l'engraissement se font exclusivement en bâtiment. Les mères restent en bergerie pendant la lactation, puis peuvent être mises au pâturage après le sevrage des agneaux. Pour un agneau d'herbe, la lactation de la brebis, puis l'engraissement, partiel ou total, des agneaux se font au pâturage, avec ou sans complémentation. La finition peut avoir lieu en bergerie avec du concentré.

Le tableau suivant décrit la distribution de l'échantillon dans les catégories correspondant aux cas-types.

| | Reprise | Création | Total |
|----------|---------|----------|-------|
| Bergerie | 9 | 7 | 16 |
| Herbe | 5 | 9 | 14 |
| Total | 14 | 16 | 30 |

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

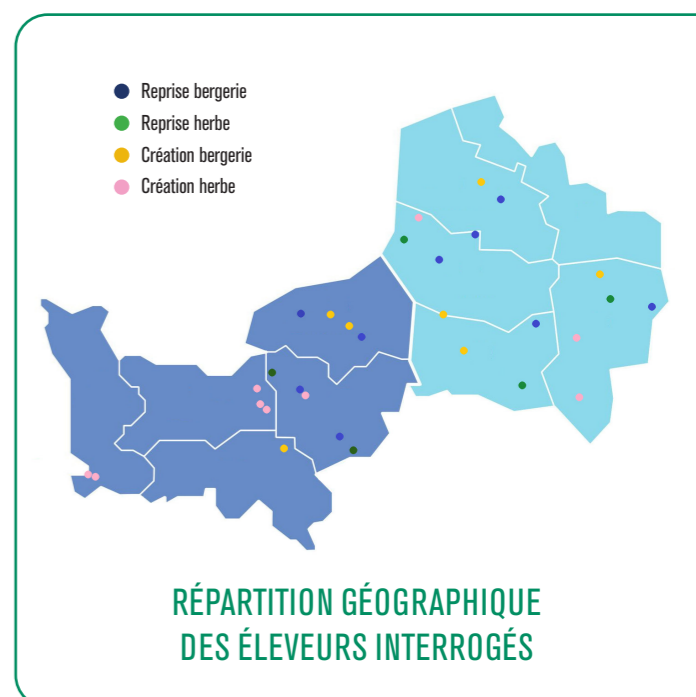
Les éleveurs interrogés sont au nombre de 15 dans les Hauts-de-France, et 15 en Normandie.

Leur localisation a été mise en regard avec la part de la SFP dans la SAU totale, afin de prendre en compte les caractéristiques géographiques des régions fourragères².

Il en résulte que l'enquête couvre à la fois des régions d'élevage extensif et d'élevage intensif ou mixte³. Elle est donc représentative des particularités territoriales de la zone d'étude.

² Maillage de l'Agreste, établi en 1982 et corrigé en 1998.

³ D'après la commission européenne, une des conditions pour qu'un système d'élevage soit « intensif » est que le rapport SFP/SAU soit inférieur à 20%.



MAIN D'ŒUVRE SUR L'EXPLOITATION : AUGMENTATION DE 2 À 2,5 UTH

L'EXPLOITATION

| Surfaces (ha) : | A l'installation | Evol/an | Au bout de 4 ans |
|-----------------|------------------|---------|------------------|
| SAU | 131 | 0 | 131 |
| SFP | 22 | -0,3 | 21 |
| SAE* | 10 | 2 | 16 |
| SE** | 20 | 2,3 | 27 |

*SAE : surfaces additionnelles sur l'exploitation (couverts végétaux, vergers...)
 **SE : surfaces extérieures (surfaces en écopâturage, couverts végétaux sur d'autres exploitations...)

Part de la SFP dans la SAU : stable autour de 16%. Part de la SAE dans la SAU : 8% → 12% en 4 ans.

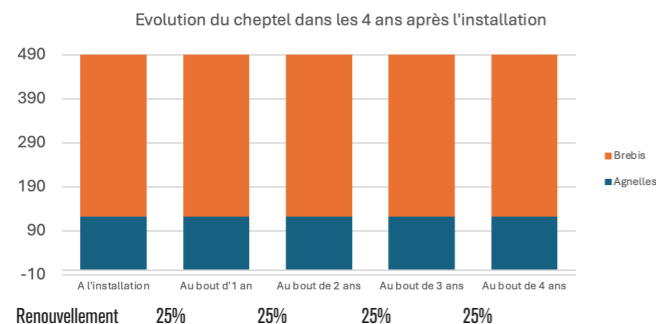
La reprise s'accompagne d'une augmentation des surfaces supplémentaires, notamment grâce au renforcement du pâturage de couverts (sur l'exploitation et à l'extérieur).

- Bâtiment : reprise d'une bergerie et d'un bâtiment de stockage existants
- Matériel :
 - Reprise d'un télescopique et d'une dérouleuse-pailleuse, éventuellement à renouveler ;
 - Reprise du matériel de contention, éventuellement à compléter (parc de tri, cage de parage, bascule de pesée).

Autre atelier : grandes cultures

LE TROUPEAU

Le cheptel repris est déjà équilibré et reste stable dans les années suivant l'installation. En effet, sa taille, égale à 490 brebis, est déjà suffisante pour rémunérer environ 1,5 UTH. Le renouvellement du troupeau sera exclusivement interne, pour limiter les risques sanitaires.



GESTION DE LA REPRODUCTION

La Romane est privilégiée pour sa capacité naturelle au désaisonnement et sa prolificité. La reproduction se fait en monte naturelle, avec éventuellement un lot en insémination, si l'éleveur fait le choix de vendre des reproducteurs.

Trois périodes d'agnelage :



Le premier et le troisième agnelage ont lieu alors que le travail en plaine est moindre.

Résultats techniques :

- Prolificité : stable autour de 1,78 agneau/MB
- Productivité : stable autour de 1,5 agneau/FML

Les taux ne varient pas, étant donné que la part d'agnelles dans le cheptel est constante.

ALIMENTATION DES BREBIS

- Temps moyen passé au pâturage : 182 jours
- Temps moyen passé en bergerie : 183 jours
- Chargement apparent : 3,34 → 3,50 UGB/ha de SFP.

Le chargement augmente légèrement avec la baisse de la SFP.

- Chargement corrigé : 2,30 → 1,99 UGB/ha de ST (SAU+SFP+SAE+SE)

L'importance des surfaces supplémentaires permet une forte diminution du chargement apparent, quand elles sont prises en compte.

Ration-type en bergerie :

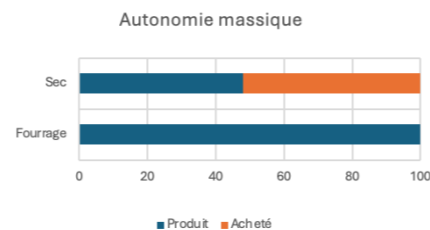
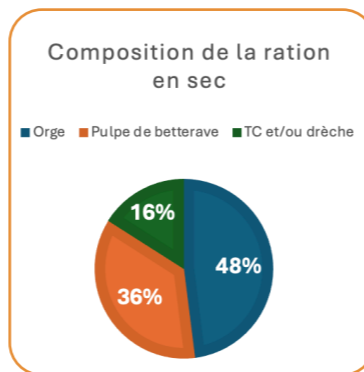
- Fourrage : foin
- Sec : aliment fermier, composition ci-contre
- Quantité totale de concentrés : 190 kg/brebis/an en moyenne (de 88 à 248 kg/brebis/an)

Le fourrage et l'orge sont produits sur la ferme. En revanche, il est plus simple d'acheter la pulpe de betterave, le tourteau de colza et la drèche de blé. Des opportunités locales d'approvisionnement peuvent être saisies (par exemple, pour les co-produits de l'industrie).

ALIMENTATION DES AGNEAUX

- Exclusivement en bergerie
- Sevrage moyen à 80 jours
- Aliment à volonté, environ 350 euros la tonne
- Engraissement moyen jusqu'à 124 jours

Le choix d'un aliment complet permet également de simplifier l'alimentation.



Voir le descriptif des races pour connaître le GMQ correspondant.

COMMERCIALISATION

- Poids moyen à l'abattage : 20 → 20,8 kgéc en 4 ans
- Principal circuit de commercialisation : coopérative ou organisation de producteurs
- Les périodes de vente coïncident avec les fêtes de Noël, Pâques et de l'Aid.

- Éventuellement, signe de qualité comme le Label Rouge
- Éventuellement, vente de reproducteurs, par un organisme de sélection ou non (dans ce cas, mise en place de l'insémination artificielle).

Prix moyens à la tête :

bélier : 490€ ; jeune mâle : 175€ ; jeune femelle : 150€.

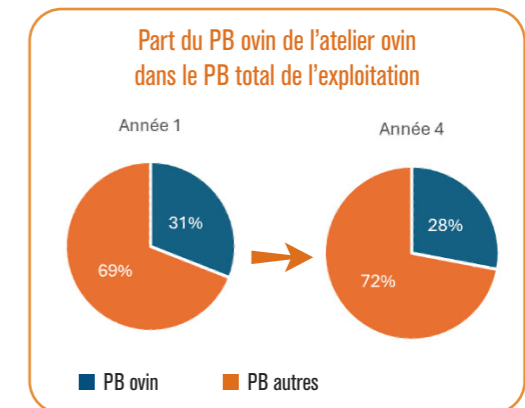
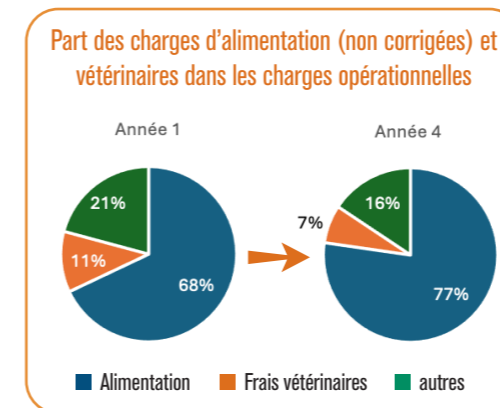
RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

Les résultats corrigés ont été obtenus en limitant les augmentations exceptionnelles des prix de l'alimentation à 10% du prix précédent. Ils permettront d'apprécier l'impact de ces hausses sur la marge brute.

| | Année 1 | | Année 4 | | Évolution moyenne/an | |
|-------------------------|---------|-----------|---------|-----------|----------------------|-----------|
| Produit brut (€/EMP) | 167 | | 210 | | +14,3 | |
| | Réel | Théorique | Réel | Théorique | Réel | Théorique |
| Marge brute (€/EMP) | 88 | 90 | 101 | 114 | +4,3 | +8 |
| MB/PB (%) | 53 | 53 | 48 | 54 | -1,6 | +0,3 |
| Prix du concentré (€/t) | 182 | 182* | 233 | 207 | 17 | 8 |

*pas de variation du prix du concentré, mais augmentation de celui des compléments minéraux.

Part des aides dans le PB/brebis : 14% → 9% en 4 ans



Soutenu par l'augmentation des cours, le PB augmente dans les années suivant l'installation. Cependant, le poids des charges opérationnelles ne permet pas que cette hausse se répercute sur la MB. Cela s'explique en partie par l'élévation des prix de l'alimentation. On peut voir, en effet, que la MB corrigée est, elle, en hausse.

Marge brute de l'atelier ovins au bout de la 4^e année : réelle : 49 490€ ; théorique : 55 860€.

Les résultats économiques de cet atelier reposent sur la taille du cheptel et la prolificité.

ASPECTS ÉCONOMIQUES À L'INSTALLATION D'1 UTH

- Emprunts : 148 750€
- Total des aides reçues à l'installation : 34 830€
 - Dont 20 360€ de DJA (soit 58% du total des aides)
- Autres aides reçues par la suite :
 - Aides à l'achat de petit matériel

- Aides génétiques (selon la région)
- Aide ovine

Les emprunts permettent de financer la reprise de parts et de renouveler du matériel, si besoin.

MAIN D'ŒUVRE CONSTANTE À 1 UTH

L'EXPLOITATION

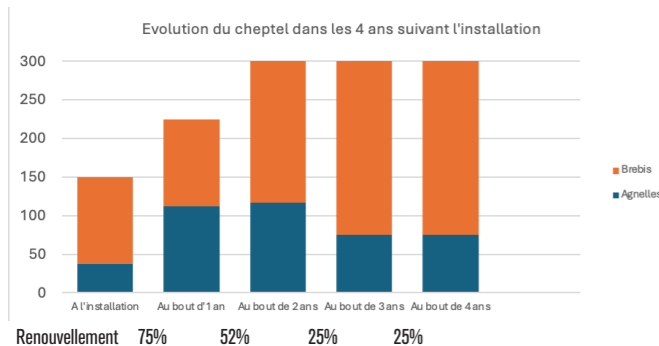
Surfaces (ha) :

| | A l'installation | Évolution moyenne/an | Au bout de 4 ans |
|-----|------------------|----------------------|------------------|
| SAU | 31 | +16,8 | 81,5 |
| SFP | 31 | +16,8 | 81,5 |
| SE | 100 | 0 | 100 |

L'écopâturage (notamment dans les haras) permet d'obtenir des surfaces supplémentaires.

LE TROUPEAU

L'extension des surfaces pâturées permet de doubler la taille du cheptel et d'atteindre le seuil de 300 brebis, nécessaire à la rémunération d'1 UTH. L'augmentation peut se faire en deux ans seulement, l'achat de deux lots d'agnelles venant compléter le renouvellement interne. Puis, l'éleveur passera en auto-renouvellement pour limiter les risques sanitaires.



GESTION DE LA REPRODUCTION

Une race bouchère bien adaptée au pâturage, comme la Suffolk, est idéale pour ce système. Elle est conduite en lutte naturelle.

Une période d'agnelage :

Mois J F M A M J J A S O N D
Lutte ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ●

Agnelage ● ● ●

L'agnelage de printemps correspond au cycle naturel des brebis et permet de valoriser au mieux la pousse de l'herbe. Il peut être divisé en deux périodes, pour se ménager une pause.

Résultats techniques :

- Prolificité : 1,66 → 1,71 agneau/MB en 5 ans
- Productivité : 1,4 → 1,46 agneau/FML en 5 ans

Les taux connaissent une légère augmentation, le temps que l'atelier se mette en ordre.

- Exploitation ovine spécialisée

- Bâtiment : reprise d'une bergerie existante

- Matériel : ■ Reprise du matériel de fauche (faucheuse, andaineuse, faneuse), et d'une bétailière (si le parcellaire est morcelé), ■ éventuellement à renouveler
Reprise du matériel de contention, éventuellement à compléter (parc de tri, cage de parage, bascule de pesée)

ALIMENTATION DES BREBIS

- Temps moyen passé au pâturage : 326 jours
- Temps moyen passé en bergerie : 39 jours
- Chargement apparent : 0,73 → 0,55 UGB/ha de SFP.
- Chargement corrigé : 0,17 → 0,25 UGB/ha de SFP.

L'augmentation du cheptel est compensée par celle de la SFP.

Les surfaces supplémentaires ne varient pas. Le chargement augmente donc avec le cheptel.

Ration-type en bergerie :

- Fourrage : foin
- Sec : mash ou concentré
- Quantité totale de concentrés : 28 kg/brebis/an en moyenne (de 0 à 212 kg/brebis/an)

Le fourrage est produit sur la ferme, tandis que les concentrés ou le mash sont achetés. En effet, étant données les faibles quantités distribuées, il est plus simple d'utiliser un aliment complet.

ALIMENTATION DES AGNEAUX

- Allaitement à l'herbe
- Sevrage moyen à 110 jours
- Puis engraissement à l'herbe, avec finition au concentré, éventuellement en bergerie, pour les plus tardifs
- Coût de l'aliment agneaux : environ 400 euros la tonne
- Engraissement moyen jusqu'à 135 jours

Le choix d'un aliment complet permet également de simplifier l'alimentation.

Voir le descriptif des races pour connaître le GMQ correspondant.



COMMERCIALISATION

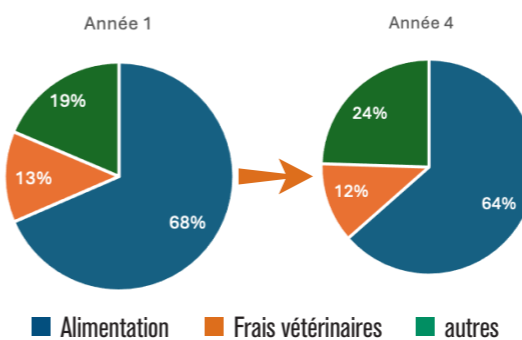
- Les ventes s'étalent du sevrage à la fin de la finition en bergerie.
- Poids moyen à l'abattage : stable autour de 20,4 kgéc
- Principal circuit de commercialisation : coopérative ou organisation de producteurs

RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

| | Année 1 | Année 4 | Évolution moyenne/an |
|----------------------|---------|---------|----------------------|
| Produit brut (€/EMP) | 228 | 280 | +17,3 |
| Marge brute (€/EMP) | 129 | 142 | +4,3 |
| MB/PB (%) | 57 | 50 | -2,3 |

Part des aides dans le PB/brebis : 8% → 15% en 4 ans

Part des charges d'alimentation et vétérinaires dans les charges opérationnelles



Le principal atout de ce système est l'économie de charges d'alimentation, due à la valorisation maximale de la ressource fourragère. Celle-ci permet aussi une certaine autonomie vis-à-vis des fluctuations des prix de l'alimentation. Par conséquent, les résultats obtenus connaissent une légère hausse.

Notons que, lors de la première année, la marge brute par EMP prend en compte la variation de cheptel. La stabilisation des effectifs explique donc aussi l'augmentation des résultats.

Marge brute de l'atelier ovin au bout de la 4^e année : 42 600€.

ASPECTS ÉCONOMIQUES À L'INSTALLATION D'1 UTH

- Emprunts : 40 101€
- Total des aides reçues à l'installation : 20 700€
 - Dont 20 700€ de DJA (soit 100% du total des aides)

- Autres aides reçues par la suite :
 - Aides à l'achat de petit matériel
 - Aides génétiques (selon la région)
 - Aide ovine

CRÉATION BERGERIE CAS-TYPE N° 3

MAIN D'ŒUVRE DE L'EXPLOITATION : LÉGÈRE AUGMENTATION DE 1,25 À 1,5 UTH

L'EXPLOITATION

| Surfaces (ha) : | A l'installation | Evol/an | Au bout de 4 ans |
|-----------------|------------------|---------|------------------|
| SAU | 120 | 0 | 120 |
| SFP | 20 | 0 | 20 |

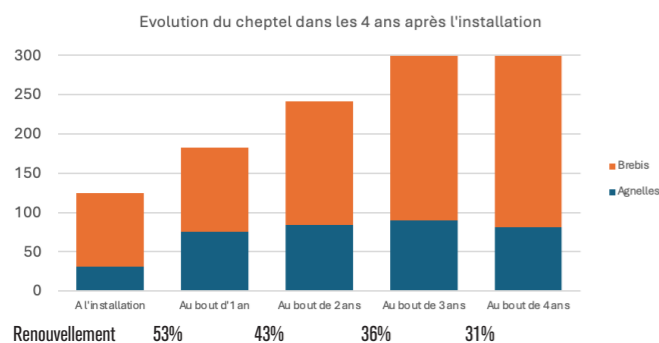
Part de la SFP dans la SAU : 17%.

- Bâtiment : reprise d'une bergerie et d'un bâtiment de stockage existants
- Matériel :
 - Achat d'un télescopique et d'une dérouleuse-pailleuse
 - Matériel de contention (parc de tri, cage de parage, bascule de pesée)
- Autre atelier :
 - Grandes cultures
 - Bovin allaitant, passage de 200 à 90 têtes

La réduction du cheptel bovin allaitant et l'augmentation de la troupe ovine sont corrélées, ce qui permet de mettre en place l'atelier ovin sans étendre les surfaces fourragères.

LE TROUPEAU

L'augmentation du cheptel se fait de manière progressive, grâce à des achats, et dès que possible, par renouvellement interne. Le troupeau initial comporte des brebis et des agnelles, pour faciliter les premiers agnelages. Il atteint sa taille définitive de 300 brebis au bout de 5 ans, avec un cheptel initial de 125 brebis et une évolution moyenne de 58 brebis supplémentaires par an.



GESTION DE LA REPRODUCTION

L'Île-de-France est choisie pour sa capacité naturelle au désaisonnement. La lutte est naturelle, avec éventuellement un lot en insémination, si l'éleveur fait le choix de vendre des reproducteurs.

Trois périodes d'agnelage :



Le premier et le troisième agnelage ont lieu alors que le travail en plaine est moindre.

Résultats techniques :

- Prolificité : 1,66 → 1,69 agneau/MB en 4 ans
- Productivité : 1,41 → 1,48 agneau/FML en 4 ans

Les taux connaissent une légère augmentation, le temps que l'atelier se mette en croisière.

ALIMENTATION DES BREBIS

- Temps moyen passé au pâturage : 213 jours
- Temps moyen passé en bergerie : 152 jours
- Chargement apparent : 0,94 → 2,25 UGB/ha de SFP.

Le chargement augmente avec la taille du cheptel ovin, en parallèle d'une baisse de l'effectif bovin.

Ration-type en bergerie :

- Fourrage : foin et enrubannage de ray-grass ou de luzerne
- Sec : aliment fermier, composition ci-contre
- Quantité totale de concentrés : 200 kg/brebis/an en moyenne (de 55 à 278 kg/brebis/an)

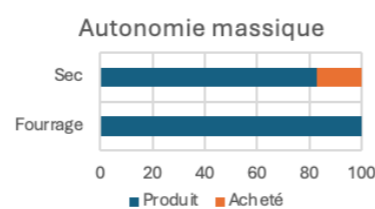
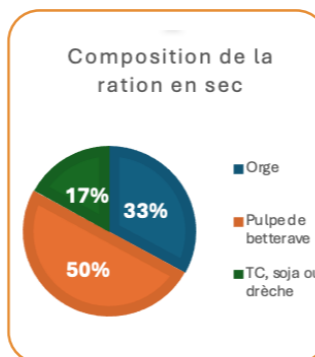
Le fourrage est exclusivement produit sur la ferme, tandis que les concentrés sont en partie achetés. Pour ces derniers, l'éleveur devra déterminer s'il est plus simple de se fournir à l'extérieur ou d'auto-produire. Notons qu'il peut être possible de s'approvisionner grâce à des opportunités locales (en co-produits, par exemple).

ALIMENTATION DES AGNEAUX

- Exclusivement en bergerie
- Sevrage moyen à 70 jours
- Aliment à volonté, environ 350 euros la tonne
- Engraissement moyen jusqu'à 122 jours

Le choix d'un aliment complet permet également de simplifier l'alimentation.

Voir le descriptif des races pour connaître le GMQ correspondant.



COMMERCIALISATION

- Poids moyen à l'abattage : 21,3 → 20,8 kgéc en 4 ans
- Principal circuit de commercialisation : coopérative ou organisation de producteurs
- Les périodes de vente coïncident avec les fêtes de Noël, Pâques et de l'Aid.

- Éventuellement, signe de qualité comme le Label Rouge
- Éventuellement, vente pour la reproduction (dans ce cas, mise en place de l'insémination artificielle)

Prix moyens à la tête :

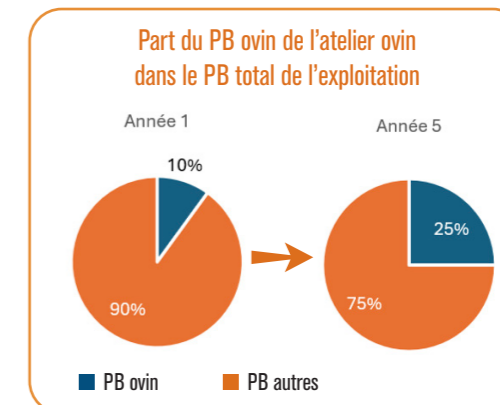
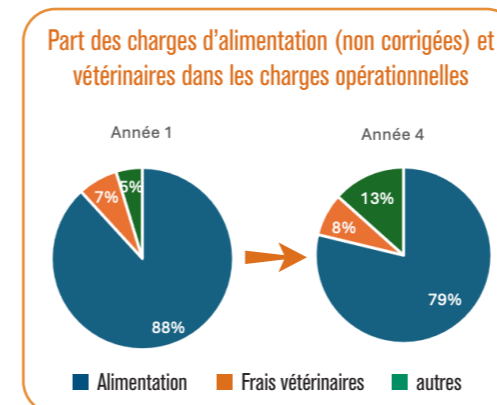
bélier : 490€ ; jeune mâle : 175€ ; jeune femelle : 150€.

RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

Les résultats corrigés ont été obtenus en lissant l'augmentation des prix de l'alimentation en 2022. Ils permettront d'apprécier l'impact de cette hausse sur le produit et la marge bruts.

| | Année 1 | | Année 4 | | Évolution moyenne/an | |
|-------------------------|---------|-----------|---------|-----------|----------------------|-----------|
| Produit brut (€/EMP) | 181 | | 280 | | 33 | |
| | Réel | Théorique | Réel | Théorique | Réel | Théorique |
| Marge brute (€/EMP) | 55 | 58 | 104 | 106 | +16,3 | +16 |
| MB/PB (%) | 30 | 32 | 37 | 38 | +2,3 | +2 |
| Prix du concentré (€/t) | 247 | 247 | 318 | 300 | +23,7 | +17,7 |

Part des aides dans le PB/brebis : 33% → 12% en 4 ans



Les résultats économiques augmentent, et ce, de manière stable, étant donné que les achats de cheptel sont étalés sur cinq ans. La baisse des charges opérationnelles permet d'augmenter le rapport MB/PB. En particulier, la part de l'alimentation dans les charges diminue pour atteindre 80%. Notons que la part des aides dans le produit brut diminue fortement.

Marge brute de l'atelier ovin au bout de la 4^e année : réelle : 31 200€ ; théorique : 31 800€.

Cette activité est un bon complément sur une exploitation diversifiée.

ASPECTS ÉCONOMIQUES À L'INSTALLATION D'1 UTH

- Coût à la brebis lors de l'achat du cheptel initial : 165€
 - Donc 20 625€ d'achat du cheptel
- Emprunt : 175 000€, en particulier pour la construction du bâtiment
- Total des aides reçues à l'installation : 21 772€
 - Dont 17 543€ de DJA (soit 81% du total des aides)

- Autres aides reçues par la suite :
 - Aides à l'achat de petit matériel
 - Aides génétiques (selon la région)
 - Aide ovine

Les deux principaux investissements sont l'achat du cheptel initial et la construction de la bergerie.

MAIN D'ŒUVRE DE L'EXPLOITATION : AUGMENTATION DE 1,5 À 2 UTH

L'EXPLOITATION

| Surfaces (ha) : | A l'installation | Evol/an | Au bout de 4 ans |
|-----------------|------------------|---------|------------------|
| SAU | 180 | 0 | 180 |
| SFP | 12,5 | +3,5 | 23 |
| SAE* | 95 | 0 | 95 |
| SE** | 17 | 0 | 17 |

*SAE : surfaces additionnelles sur l'exploitation (couverts végétaux, vergers...)
 **SE : surfaces extérieures (surfaces en écopâturage, couverts végétaux sur d'autres exploitations...)

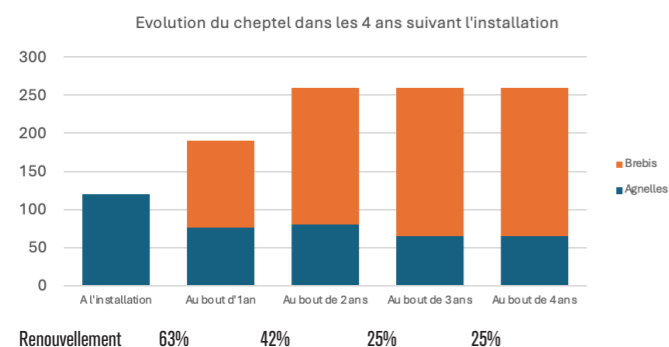
Part de la SFP dans la SAU : 13% au bout de 4 ans. Part de la SAE dans la SAU : 53% au bout de 4 ans.

- Bâtiment : reprise d'un bâtiment existant avec aménagement éventuel
- Matériel :
 - Matériel de fauche (faucheuse, andaineuse, faneuse)
 - Bétaillère si le parcellaire est morcelé
 - Matériel de contention (parc de tri, cage de parage, bascule de pesée)
- Autre atelier : Grandes cultures

L'atelier ovin est créé en complément d'un atelier grandes cultures, pour valoriser les surfaces supplémentaires que sont les couverts végétaux et cultures dérobées.

LE TROUPEAU

La taille du cheptel double en deux ans, pour atteindre 260 brebis à partir d'un troupeau de 120 agnelles. Cette augmentation rapide s'effectue par des achats. Elle est rendue possible par la présence de surfaces suffisantes et d'un bâtiment déjà aménagé. Par la suite, le renouvellement pourra être interne pour limiter les risques sanitaires.



GESTION DE LA REPRODUCTION

Le choix de l'Île-de-France, race désaisonnant naturellement et adaptable au plein air, permet de programmer un agnelage en août, pour mettre en place l'engraissement des agneaux sur les couverts végétaux. La lutte naturelle est privilégiée.

Deux périodes d'agnelage :



L'agnelage de printemps permet, quant à lui, de valoriser au mieux la pousse de l'herbe.

Résultats techniques :

- Proliférite : 1,62 → 1,65 agneau/MB en 4 ans
- Productivité : 1,43 → 1,46 agneau/FML en 4 ans

Les deux taux augmentent, ce qui s'explique notamment par une part d'agnelles importante (et donc, une proliférite moindre) dans les premières années.

ALIMENTATION DES BREBIS

- Temps moyen passé au pâturage : 304 jours
- Temps moyen passé en bergerie : 61 jours
- Chargement apparent : 1,44 → 1,70 UGB/ha de SFP.
- Chargement corrigé : 0,14 → 0,13 UGB/ha de ST (SFP+SAE+SE).

L'importance des SAE et SE permet une forte diminution du chargement, quand elles sont prises en compte.

Ration-type en bergerie :

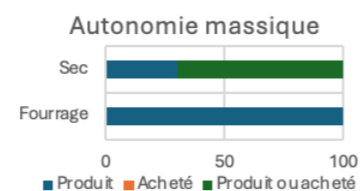
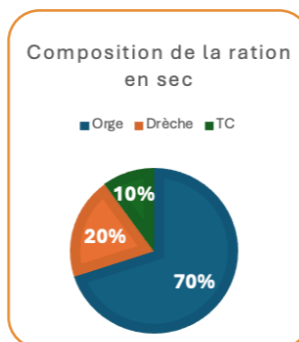
- Fourrage : foin et enrubannage de luzerne
- Sec : aliment fermier, composition ci-contre
- Quantité totale de concentrés : 28,84 kg/brebis/an en moyenne (de 0 à 151 kg/brebis/an)

La totalité du fourrage est produite sur la ferme. En revanche, dans un souci de simplicité, le reste de la ration est acheté en grande partie (même si l'orge peut être auto-produite).

ALIMENTATION DES AGNEAUX

- Exclusivement en bergerie
- Sevrage moyen à 93 jours
- Puis engraissement à l'herbe, avec finition au granulé, éventuellement en bergerie, pour les plus tardifs
- Coût de l'aliment agneaux : environ 400 euros la tonne
- Engraissement moyen jusqu'à 153 jours

Le choix d'un aliment complet permet également de simplifier l'alimentation.



Voir le descriptif des races pour connaître le GMQ correspondant.

COMMERCIALISATION

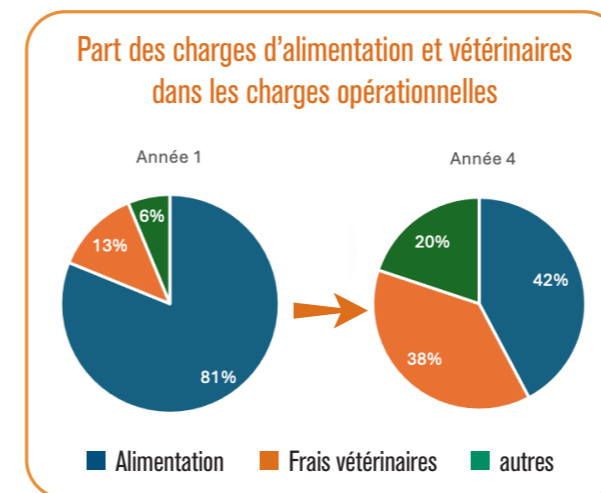
- Les ventes s'étalent du sevrage à la fin de la finition en bergerie.
- Poids moyen à l'abattage : 20,5 → 20 kgéc en 4 ans
- Principal circuit de commercialisation : coopérative ou organisation de producteurs.
- La période de vente correspondant à l'agnelage d'août coïncide avec la fête de Noël.



RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

| | Année 1 | Année 4 | Évolution moyenne/an |
|----------------------|---------|---------|----------------------|
| Produit brut (€/EMP) | 154 | 197 | +14,3 |
| Marge brute (€/EMP) | 72 | 121 | +16,3 |
| MB/PB (%) | 29 | 61 | +10,7 |

Part des aides dans le PB/brebis : stable autour de 16%.



Les résultats économiques connaissent une hausse, en particulier pour la marge brute par EMP, qui augmente alors que le cheptel devient stable. Les charges d'alimentation sont faibles, grâce à la valorisation des surfaces fourragères et additionnelles. Leur part dans les charges peut être légèrement diminuée. En revanche, les aides représentent toujours une part importante du produit.

Marge brute de l'atelier ovin au bout de la 4^e année : 31 460€.

Cet atelier est un bon complément aux grandes cultures sur une exploitation céréalière.

ASPECTS ÉCONOMIQUES À L'INSTALLATION D'1 UTH

- Coût à la brebis lors de l'achat du cheptel initial : 150€
 - Donc 18 000€ d'achat du cheptel
- Emprunt : 104 850€, notamment pour l'achat du matériel de fauche
- Total des aides reçues à l'installation : 31 114€
 - Dont 21 279€ de DJA (soit 68% du total des aides)

- Autres aides reçues par la suite :
 - Aides à l'achat de petit matériel
 - Aides génétiques (selon la région)
 - Aide ovine

Les principaux investissements sont consacrés à l'achat du cheptel et du matériel de fauche.

L'ÉLEVAGE VU PAR LES ÉLEVEURS

Cette étude fut l'occasion de recueillir les avis et conseils de personnes récemment installées, sur l'élevage et la filière ovin viande. Certains furent partagés par nombre d'entre eux, bien que leurs exploitations aient chacune leurs particularités.

UNE ACTIVITÉ COMPORTANT DE NOMBREUX ATOUTS...

Une installation économique, des recettes rapides et des débouchés bien présents

Un des premiers avantages évoqués est le faible besoin en capital de départ, notamment pour les surfaces et le matériel. **L'auto-construction, en particulier, est un bon moyen de diminuer le coût de l'installation.** Ces dépenses limitées sont couplées à un retour sur investissement rapide, les recettes pouvant être perçues dès la première année. En outre, les débouchés sont garantis, car la demande est forte. L'éleveur trouvera toujours acheteur, quelle que soit la période de l'année et le mode de commercialisation des agneaux.

Les avantages d'un élevage facilement modulable

Le système est souvent qualifié de flexible et souple. Il est possible de jouer sur les périodes de reproduction et de vente, notamment grâce au désaisonnement, naturel ou par œstrus induit. L'alimentation ou l'organisation du temps semblent également modulables en fonction des ressources disponibles sur l'exploitation.

C'est aussi un élevage très technique dans lequel il est aisé d'expérimenter et d'innover.

“ Vous allez voir n'importe qui, vous ne trouverez jamais le même élevage. ”

La complémentarité entre les ateliers, véritable atout pour l'exploitation

L'élevage ovin a plusieurs fois été mis en avant comme complémentaire à d'autres ateliers. Tout d'abord, il valorise des surfaces additionnelles, comme les couverts végétaux, les vergers, les pelouses, tout en préservant les sols. Sa mise en place garantit aussi une diversification de l'activité, et donc une diminution des risques économiques. **Elle peut aussi permettre de rémunérer un UTH supplémentaire.**

Des conditions de travail appréciables malgré la difficulté

Les ovins sont des animaux avec lequel il est agréable de travailler. Ils sont aisément manipulables, en particulier pour une femme, et leur contention est facile. Les personnes interrogées les ont souvent décrits comme attachants. Ils ont aussi souligné la beauté de leur cadre de vie et leur plaisir de travailler en extérieur. Enfin, les expériences vécues en tant qu'éleveur sont vues comme un enrichissement personnel certain.

“ Quand ce qui naît chez toi produit bien après, c'est que tu as bien travaillé, la satisfaction elle est là. ”

... ALLANT DE PAIR AVEC DES POINTS DE VIGILANCE, À PRENDRE EN COMPTE AVANT DE S'INSTALLER

Se préparer au mieux à tous les aspects de l'élevage

Le métier d'éleveur ovin est un métier de passion : il ne faut pas le choisir sans bien le connaître. La formation technique est importante, mais la préparation psychologique est indispensable. L'éleveur se trouvera fréquemment confronté à la mort de ses animaux, et ce choc est trop souvent sous-estimé. La formation ne doit donc pas seulement se faire sous forme de visites d'élevage, mais bien de participation aux travaux, et notamment aux agnelages, qui sont des périodes critiques.

“ La question de la charge de travail, c'est plutôt une question d'organisation. ”

Bien investir tout en raisonnant les dépenses

À l'installation, il est recommandé de s'équiper raisonnablement et rapidement, afin de faciliter et organiser le travail. L'effectif animal peut être important, mais la gestion en lots doit se faire de manière optimale, dans un minimum de confort, pour ne pas se décourager. La priorité est la contention (parc de tri, cage de parage, bascule de pesée). Le reste du matériel et le bâtiment seront à acquérir ou aménager dès que possible. Ensuite, l'atelier devra être pensé pour optimiser le temps de travail.



“ Je me passerais de mon tracteur, mais pas de mon chien. ”



Concernant le troupeau, il est conseillé de commencer avec un lot de taille raisonnable, adaptée au système, et un objectif d'augmentation dans les cinq années suivantes. Pour mettre toutes les chances de son côté, il est aussi préférable d'investir dans une bonne génétique et, par précaution sanitaire, d'acheter tous les animaux au même endroit. Enfin, les éleveurs possédant un chien de troupeau recommandent fortement l'acquisition de ce compagnon de travail irremplaçable.

Poursuivre les efforts après l'installation

La taille du cheptel pourra être augmentée, pour atteindre au minimum 300-400 brebis dans le cas d'un atelier unique. Il est conseillé d'être rigoureux dans la sélection, pour ne pas garder de brebis improductives, qui entraîneraient des pertes économiques. Il faudra apprendre à maîtriser les phases cruciales que sont le dernier mois de gestation, l'agnelage et la lactation. De plus, améliorer sa relation au troupeau est essentiel pour construire un meilleur rapport avec ses animaux et faciliter leur manipulation.

Face aux risques sanitaires, il est indispensable d'être rigoureux dans les traitements et d'éviter autant que possible de nouvelles entrées. Les ovins sont résistants et ne présentent des symptômes que si leur maladie s'aggrave. C'est pourquoi il est nécessaire de réagir rapidement, lorsqu'ils apparaissent.

Un conseil récurrent : être patient ! L'installation est longue. Bien que les agneaux puissent être vendus dès la première année, il faut accepter d'attendre que l'atelier se mette en ordre pour voir le fruit de ses efforts. Enfin, un conseil entendu plusieurs fois était de bien se faire entourer : avant, pendant et après l'installation. L'accompagnement d'autres éleveurs et spécialistes apporte un véritable bénéfice.

“ Si on crée une relation avec ses brebis, elles sont bien plus volontaires, elles acceptent. ”

DANS LES HAUTS-DE-FRANCE ET EN NORMANDIE, UN ÉLEVAGE EN ÉVOLUTION

Une filière prometteuse, mais qui souffre du manque de jeunes éleveurs

Les personnes interrogées sont généralement confiantes dans l'avenir de la filière, car les cours de l'agneau ne cessent d'augmenter depuis quelques années. La demande est forte et l'offre reste insuffisante. Par conséquent, « la place ne manque pas pour ceux qui souhaiteraient s'installer ». En revanche, le manque de jeunes éleveurs est déploré, les départs à la retraite étant nombreux et l'engouement pour l'élevage faible chez les jeunes générations. **Les actions collectives, menées conjointement par les éleveurs et la filière, permettent cependant de la dynamiser et de remédier au manque de connaissances sur cette production.**

Des avantages agronomiques qui devraient encourager son développement

À l'échelle des exploitations, une compétition demeure entre l'élevage et les grandes cultures. Cependant, l'élevage est indispensable à l'agriculture et la complémentarité entre ces deux activités paraît

plus essentielle que jamais. L'élevage ovin est le plus adapté au pâturage des terres cultivées (céréales ou de couverts). Par ailleurs, de nouvelles pratiques comme l'agrivoltaïsme pourraient soutenir la filière. **En revanche, les éleveurs souhaitant commercialiser leurs agneaux en vente directe doivent prendre garde à la localisation des abattoirs, qui peut être contraignante.**

L'importance des cheptels de grande taille

Les personnes interrogées constatent la disparition de troupes de taille importante, au profit de petits cheptels (comptant moins de 100 têtes). Elles soulignent que, quel que soit le nombre de brebis, la stratégie de l'éleveur doit être définie de manière rigoureuse. **Quand la taille du troupeau est inférieure à la moyenne, il doit être encore plus vigilant, pour garantir la solidité de son atelier.**

“ Dans de nombreux secteurs, si on ne remet pas d'élevage, la partie « céréales » aura de grosses difficultés. ”

FOCUS SUR LES RACES OVINES EN NORMANDIE ET DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

RACES PRÉDOMINANTES DANS L'ÉCHANTILLON

RACES LES PLUS RÉPANDUES

Elles ont toutes pour point commun leurs bonnes qualités maternelles, avec notamment des valeurs laitières élevées.



L'ÎLE-DE-FRANCE

C'est une race précoce, avec une bonne aptitude au désaisonnement. Elle se distingue aussi par sa vitesse de croissance. Grâce à son adaptabilité, elle peut être conduite à la fois en bergerie et au pâturage.



LA ROMANE

Généralement élevée en bergerie, elle se caractérise avant tout par sa prolificité, qui peut atteindre 2,12 agneaux par mise-bas, sa bonne aptitude au désaisonnement, ainsi que sa très bonne précocité.



LE SUFFOLK

Il peut être élevé en plein air ou en bergerie. En race pure, on le choisit pour sa prolificité, ses bonnes qualités maternelles et son adaptabilité. En croisement, il apporte de la précocité et une bonne conformation de la carcasse. Notons que son GMQ peut atteindre 398 g/j.



LE TEXEL

Il est le plus souvent élevé en plein air, mais il s'adapte bien à la bergerie. Les fortes lactations des mères permettent de produire des agneaux lourds sans formation de gras.



LE MOUTON CHAROLLAIS

Il possède de remarquables aptitudes bouchères, avec une bonne conformation des agneaux. Il vit très bien en plein air. C'est la race la plus utilisée en croisement industriel.

RÉSUMÉ DES CAPACITÉS DE CHAQUE RACE

| RACE | Précocité sexuelle | Désaisonnement | Aptitude bouchère et croissance | Utilisation en croisement | Mode d'élevage |
|-------------------|--------------------|----------------|---------------------------------|---------------------------|----------------|
| IDF | moyenne | bon | bonnes | bonne | SPA, B |
| Romane | très bonne | bon | moyennes | moyenne | B |
| Suffolk | bonne | faible | bonnes | assez bonne | SPA, B |
| Texel | peu précoce | faible | bonnes | moyenne | PA |
| Charollais | bonne | moyen | bonnes | bonne | PA |

B = bergerie, PA = plein air, SPA = semi-plein air

QUELQUES REPÈRES CHIFFRÉS (DONNÉES DE 2022)

| RACE | Prolificité | Productivité numérique | GMQ de 30 à 70 jours (g) | Poids mâle adulte (kg) | Poids femelle adulte (kg) |
|-------------------|-------------|------------------------|--------------------------|------------------------|---------------------------|
| IDF | 1,77 | 1,50 - 1,75 | 354 | 100 - 130 | 75 - 90 |
| Romane | 2,12 | 2,10 | 351 | 100 - 140 | 70 - 80 |
| Suffolk | 1,67 | 1,50 - 1,75 | 398 | 90 - 150 | 70 - 90 |
| Texel | 1,88 | 1,50 - 1,80 | 333 | 110 - 140 | 70 - 90 |
| Charollais | 1,78 | 1,75 - 2,00 | 351 | 100 - 140 | 75 - 95 |

RACES PATRIMONIALES

Ces races à faible effectifs sont caractéristiques de la Normandie et des Hauts-de-France. Elles sont reconnues comme rustiques et peu exigeantes, ainsi que dociles et faciles à mener.



LE ROUSSIN DE LA HAGUE

Originaire du Nord-Ouest de la Manche, cette race est bien adaptée aux climats océaniques. Précoce et très maternelle, elle possède aussi de bonnes valeurs laitières et les mise-bas ne présentent avec elle pas de difficultés.



LE MOUTON BOULONNAIS

Provenant du Nord de la France, il se distingue par sa viande de haute qualité et des agneaux lourds, avec des carcasses peu grasses. Élevé généralement en bergerie, il est aussi peu exigeant en alimentation. Notons que cette race précoce est apte au désaisonnement.



LE COTENTIN

Il tire son nom de sa région d'origine, dans le Nord de la Manche. Très rustique, il est bien adapté à un système en plein air intégral. Les brebis sont prolifiques et alimentent particulièrement bien leurs agneaux.



LE MOUTON AVRANCHIN

Originaire du Sud de la Manche, il est reconnu pour la qualité de sa viande et de sa laine. Il s'adapte bien à l'herbage et peut être élevé en plein air quasi intégrale. Cette race se distingue aussi par sa précocité.

RÉSUMÉ DES CAPACITÉS DE CHAQUE RACE

| RACE | Précocité sexuelle | Désaisonnement | Aptitude bouchère et croissance | Mode d'élevage |
|-------------------|--------------------|----------------|---------------------------------|----------------|
| Roussin | faible | faible | | PA |
| Boulonnais | bonne | bon | bonnes | SB |
| Cotentin | faible | faible | | PA |
| Avranchin | bonne | faible | bonnes | PA |

QUELQUES REPÈRES CHIFFRÉS (DONNÉES DE 2020)

| RACE | Nombre de brebis | Prolificité | Poids mâle adulte (kg) | Poids femelle adulte (kg) |
|----------------------------|------------------|-------------|------------------------|---------------------------|
| Roussin de La Hague | ~ 3600 | 1,65 | 90 - 110 | 60 - 80 |
| Boulonnais | ~ 2500 | 1,46 | 130 - 150 | 75 - 90 |
| Cotentin | ~ 1000 | 1,70 | 120 - 130 | 80 - 90 |
| Avranchin | ~ 1000 | 1,66 | 90 - 110 | 60 - 70 |

LES AOP « PRÉS-SALÉS »

Les races reconnues dans leurs cahiers des charges sont les suivantes :

Baie de Somme : Suffolk, Hampshire, Roussin, Île-de-France, Rouge de l'Ouest, Boulonnais et Vendéen

Baie du Mont-Saint-Michel : Suffolk, Roussin, Rouge de l'Ouest, Vendée, Cotentin, Avranchin, Charollais

Le site d'Inn'Ovin met à disposition des éleveurs des outils permettant de faciliter la conception de leur atelier ovin. Les principaux sont détaillés ici.

www.inn-ovin.fr

EQUIP'INNOVIN

Cet outil est dédié à la construction, l'aménagement ou la reconversion d'un bâtiment. Il comprend également des préconisations sur la gestion de l'eau, l'auto-construction et la contention. Enfin, il permet de visualiser son projet en trois dimensions et de le dimensionner.



ALIM'OVIN

Il propose non seulement de formuler des rations, mais aussi d'établir des bilans alimentaires, d'évaluer ses disponibilités en stocks fourragers ou encore de calculer des valeurs alimentaires, parmi bien d'autres fonctionnalités.



OVIPLAN

Cet outil permet d'obtenir un chiffrage technique et économique des conséquences de la mise en place d'un atelier ovin, en prenant en compte les conditions et les objectifs d'installation, en dimensionnant le projet et en proposant une description du fonctionnement de l'atelier.



INN'OVIN

inn-ovin.fr
inn-ovin@interbev.fr
 Tél. 01 44 87 44 60

Comité Régional Nord

charles.pillet.innovin@gmail.com

INTERBEV

Interbev Normandie

interbev-normandie.fr
accueil@interbevnormandie.fr
 Tél. 02 31 77 16 98

Interbev Hauts-de-France

interbev-hdf.normabev.fr
interbev-hautsdefrance@nordnet.fr
 Tél. 03 21 15 24 70

SERVICES D'IDENTIFICATION

EDE du Nord et du Pas-de-Calais

Tél. 03 21 60 57 72

EDE de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme

Tél. 03 22 33 69 45

Association pour l'identification du cheptel du Calvados

accueil@aicc-identification.com
 Tél. 02 31 46 84 40

Association pour l'identification des animaux de la Manche

aiaam@manche-identification.fr
 Tél. 02 50 48 71 00

Chambre d'agriculture de l'Orne - Service Identification

ede61@normandie.chambagri.fr
 Tél. 02 33 31 48 24

Association régionale pour l'identification du cheptel de Haute Normandie

identification@arichn.com
 Tél. 02 35 12 14 30

ORGANISMES DE SÉLECTION

OSON (Ile-de-France et Texel)

oson-gof.com
stverdilly@wanadoo.fr
 Tél. 03 23 69 15 94

OS du Mouton Charollais

mouton-charollais.com
osmoutoncharollais@gmail.com
 Tél. 03 85 24 00 18

Géode (Suffolk, Romane, Hampshire, Rouge de l'Ouest, etc.)

geodesheep.com
contact@geodesheep.com
 Tél. 05 49 91 10 78

Association Mouton Boulonnais

f.piedanna@enrx.fr
 Tél. 03 20 67 03 51

OSCAR (Cotentin, Avranchin, Roussin)

races-ovines-manche.fr
oscar.accueil@gmail.com
 Tél. 02 33 06 49 82

CHAMBRES D'AGRICULTURE ET PAIT

Chambre régionale de Normandie

normandie.chambres-agriculture.fr
accueil@normandie.chambagri.fr
 Tél. 02 31 47 22 47

PAIT du Calvados : 02 31 70 25 09

PAIT de l'Eure : 02 35 59 47 15

PAIT de la Manche : 02 33 06 46 69

PAIT de l'Orne : 02 33 31 49 05

PAIT de la Seine-Maritime : 02 35 12 50 91

Chambre régionale des Hauts-de-France

hautsdefrance.chambre-agriculture.fr
 Tél. 03 22 33 69 00

PAIT du Pas-de-Calais : 03 21 60 57 41

pait.npdc@chambagri.fr

PAIT du Nord : 03 27 21 46 91

pait@npdc.chambagri.fr

PAIT de la Somme : 03 22 33 69 88

pait@somme.chambagri.fr

PAIT de l'Aisne : 03 23 22 50 00

pait@aisne.chambagri.fr

PAIT de l'Oise : 03 44 11 44 07

pait@oise.chambagri.fr

COOPÉRATIVES ET ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS

Natup

natup.coop
contact@natup.coop
 Tél. 02 35 12 35 12

EMC2

emc2.coop
contact@emc2.coop
 Tél. 03 29 83 29 29

Bergers du Nord-Est

lesbergersdunordest.com
contact@bergersdunordest.com
 Tél. 03 23 98 17 47

Terrena / Ter'Elevage

terrena.fr
terelevage.fr
 Tél. 02 40 98 90 00 / 02 40 96 02 01

AONP

aonp80@gmail.com

AOP

« prés-salés de la baie de Somme »
aop-presentsales-montsaintmichel.fr
 Tél. 09 67 09 38 40

« prés-salés du Mont-Saint-Michel »

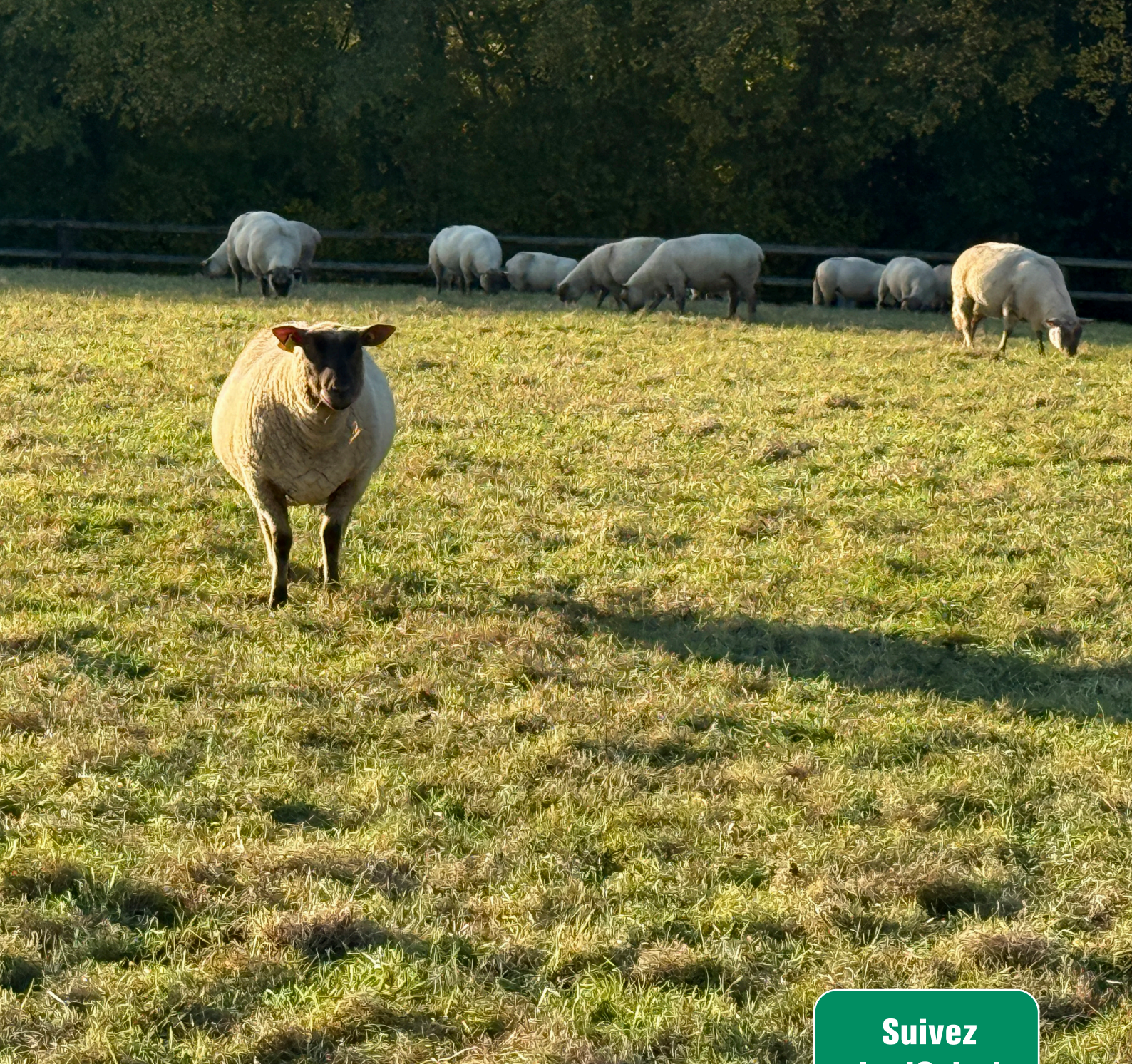
agneaubaiedesomme.com
odg.aop.pres.sales.bs@gmail.com

GIE

Lait Viande Nord Picardie
gie.lvnp@wanadoo.fr
 Tél. 03 22 33 69 44

Rédaction : Clotilde Le Bourgeois (AgroParisTech)
 Encadrement : Charlene Lacroix (Interbev Normandie) et Jean-Jacques Henguette (Interbev Hauts-de-France)
 Coordination : Charles Pillet (Inn'Ovin), avec le concours de : Théo Guffroy (CA Aisne) et Alix Pfaff (CA Normandie) pour la relecture.
 Réalisation : Adelina Monni - Citron'Aile
 Crédits photos : Races de France, AgroParisTech, Julien Roussignol, Clotilde Le Bourgeois, Adelina Monni
 Partenariats financiers : Interbev, Région Normandie, Région Hauts-de-France
 Pour plus d'informations, contacter Clotilde Le Bourgeois à l'adresse suivante : clotilde.le.bourgeois@mailo.com

Nos remerciements vont aux éleveurs interrogés, aux techniciens et aux spécialistes pour le temps et l'attention accordés.



WWW.INN-OVIN.FR

Suivez
Inn'Ovin !



Avec le soutien financier de :



INN'OVIN
LA FILIÈRE OVINE RECRUTE
NORMANDIE HAUTS-DE-FRANCE

